

Le mensuel de Fontenailles n°5

OCTOBRE 2014

POUR NOUS CONTACTER

Adresse

63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie

Lundi—mercredi—vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi :

De 10h00 à 12h00

Samedi :

De 9h00 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

L'édito

En ce début d'automne le planning des projets et travaux est déjà bien rempli. Il est prochainement prévu de boucher des trous sur les voiries ainsi que les bordures les plus endommagées (mi-octobre) pour faire au plus urgent. Il sera également procédé à un nettoyage et débouchage des fossés générateurs d'inondations.

La réfection des routes étant un budget important pour la commune, il est prévu de l'étaler sur 5 ans. Certaines rues étant très dégradées, le simple rebouchage de trous ne pourra être que temporaire. Une étude globale de la circulation sur le village sera réalisée, afin d'améliorer la sécurité des piétons et usagers. Des panneaux de signalisation vont être prochainement changés et des miroirs de circulation seront installés pour la traversée rue des Charmilles/D408, ainsi qu'au croisement rue du Commandant Chesnot/Rue Maurice Wanlin.

Mais évidemment, le gros projet travaux de la commune reste la création d'une nouvelle station d'épuration. Toujours assisté en maîtrise d'ouvrage par la société Berim, le choix de la filière et son dimensionnement auraient dû être définis lors de la précédente réunion du 9 octobre. Cependant, des erreurs dans le dossier ont compromis sa finalisation. En outre, nous avons exigé que soit chiffré le coût d'un éventuel raccordement du hameau de l'Orme à la future station. N'ayant aucun chiffrage écrit, il a été demandé à la société Berim de refaire un calcul actualisé afin de déterminer le surcoût de ce branchement. Ainsi, selon l'estimation financière déterminée, il sera possible de savoir si ce projet est réalisable. Une prochaine rencontre prévue mi-novembre devrait permettre de répondre à tous les points clés et de faire rapidement avancer ce dossier.

Vous trouverez en annexe de ce mensuel un document concernant une campagne d'équipement pour des détecteurs de fumées. L'article étant très explicite, je me permettrais juste d'insister une fois de plus sur la nécessité de vous équiper, ces détecteurs pouvant sauver vos vies et celles de vos proches.

Pour conclure je vous invite à venir voir régulièrement notre site, www.mairiefontenailles.fr, avec des informations fréquemment actualisées, les photos des événements et des renseignements utiles.

François CASSAR
Adjoint, délégué aux travaux.

Mairie

Etat civil – septembre 2014

Naissances

Ibrahim SAMAKE est né le 3 septembre 2014.

Mariages

Guilhem, Marie TEISSIER et Delphine, Marie, Laure PILORGE se sont unis le 6 septembre 2014.

Sébastien, Jean BOUCHENY et Mériem BOUAZZA se sont unis le 12 septembre 2014.

Les nouvelles de votre commune

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 15 septembre 2014. Nous vous proposons un résumé du compte rendu de ce conseil. L'intégralité du compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

Les tarifs de la redevance d'occupation des sols

L'occupation de la place du domaine public donne lieu à la perception d'un droit de place dans les conditions fixées par l'article L2224-18 du CGCT. Afin de régulariser la pratique existante et qui n'est pas conforme à la loi, il est demandé à chaque commerçant de faire une demande d'autorisation d'occuper l'espace publique.

Cependant, chaque commerce n'ayant pas la même clientèle telle le charcutier desservant uniquement les personnes âgées, il est proposé de fixer la redevance annuelle en fonction de l'importance de celle-ci :

Ainsi est proposé :

Pour le vendeur de charcuterie, fromage : 10€

Pour le camion Pizza : 40€

Pour le camion d'outillages : 300€

Le tarif de la garderie du mercredi de 11h30 à 12h30

Depuis le 1^{er} septembre 2014, un service de garderie a été mis en place le mercredi de 11h30 à 12h30, pour les enfants qui ne peuvent pas être récupérés à la sortie de l'école et n'allant pas au centre aéré. Le service sera facturé au tarif de 1€.

Une demande de réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement de l'esplanade

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'esplanade afin de sécuriser le déplacement des enfants, le Conseil Municipal va solliciter une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire pour ces travaux.

Motion relative à la non action de l'Etat face à l'invasion des chenilles processionnaires du chêne

Lors du dernier conseil communautaire, une motion relative à la non action de l'Etat face aux problèmes engendrés par l'invasion des chenilles processionnaires du chêne et du pin dans le département de la Seine-et-Marne a été prise.

Dégradations des locaux de la cantine et de la garderie

Un courrier a été envoyé à l'architecte. L'entreprise GOBOIS doit venir constater les dégradations sur une partie du bois. Des réponses d'OSB Ravalement et AEC pour l'humidité du sol sont attendues.

Syndicat Eau Potable

Une convention va être signée entre la ville de Melun et la Société des Eaux de Melun, imposée par la Préfecture. Ceci engendra une augmentation de 0.30 centimes du m³ d'eau potable et sera effective début janvier 2015. La convention ira jusqu'en 2034.

Un exercice de sécurité « grandeur nature » avec la raffinerie de Grandpuits devrait avoir lieu le vendredi 24 octobre 2014.

Vie quotidienne – Vie pratique

Enquête publique

En application de l'arrêté municipal du 9 septembre 2014, il est procédé à une enquête publique sur le déclassement du sentier rural dit de Bézard, sur la commune de Fontenailles. A cet effet, Madame Burette a été désignée comme commissaire-enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de Fontenailles du mardi 30 septembre au mardi 14 octobre 2014 aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Madame le commissaire-enquêteur recevra en mairie le mardi 30 septembre de 9h à 12h et le mardi 14 octobre de 15h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquêtes déposé en mairie.

Le rapport et les conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois et tenus en mairie à la disposition du public.

Commission administrative

La liste électorale est permanente mais elle fait l'objet d'une révision annuelle qui est effectuée par une commission administrative de révision.

Cette commission a notamment pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie, de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote.

Cette commission comprend trois membres pour chaque bureau de vote : le maire ou son représentant, un délégué de l'administration désigné par le préfet et un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance.

Afin de mettre en place cette commission, **nous avons besoin d'établir une liste de personnes qui souhaiteraient y participer.** Vous pouvez contacter la mairie et laisser vos coordonnées. Le choix des délégués sera effectué par le préfet et le président du tribunal.

Les détecteurs de fumée

A partir d'octobre, la commune propose de vous équiper en détecteurs avertisseurs autonomes de fumée, et ce, en partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers de Mormant. Cette opération entre dans le cadre de la loi Alur qui oblige chaque foyer à s'équiper dès le 8 mars prochain. Au-delà du caractère réglementaire, nous tenions à profiter de l'occasion pour permettre aux Fontenaillais d'acquérir du matériel performant à moindre coût, tout en réalisant une bonne action pour une œuvre caritative. Vous trouverez en annexe de votre mensuel, un document dans lequel toutes les explications sont fournies.

La fête communale

La traditionnelle fête communale a eu lieu les 6 et 7 septembre, au stade. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un magnifique soleil tout au long de ce week-end.



Messieurs et Mesdames Millet, Butko, Martinet et Rigodon ont accueilli la population dans une véritable ambiance de fête foraine. Ainsi, le tir à la carabine, les auto-tamponneuses, la pêche aux canards, le manège pour enfants et le stand de barbe à papa ont pu ravir petits et grands.

L'association ASCLOF nous a proposé un délicieux goûter.



Le prêt des jeux par l'école Multisport de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne), a permis de découvrir (ou redécouvrir) le jeu du palet, le mikado géant, le molkki et le speed-ball.

Elodie et Rémy, ludothécaires de Nangislude et des membres du CCAS ont animé, avec dynamisme et disponibilité, l'espace "jeux de société et jeux surdimensionnés »

Les enfants ont participé, avec beaucoup de créativité, aux ateliers de fabrication d'instruments et de décoration de lampions. Les maracas ont pu être expérimentées lors de l'initiation au rythme, menée par David et son groupe.



Les majorettes "Les étoiles de Fontenailles" ont offert une belle démonstration de leur talent.



L'apéritif, offert par la mairie, a été l'occasion de nous réunir, avant de savourer le barbecue assuré, avec goût, par l'association De SI De LA.



La retraite aux flambeaux, colorée et rythmée par la batucada, a amené les participants jusqu'au feu d'artifice, musical et éblouissant.

Dimanche matin, des membres de l'équipe municipale et du CCAS sont allés à la rencontre des personnes âgées de plus de 70 ans, pour la distribution des brioches. Nous vous remercions pour votre accueil chaleureux et pour ces quelques mots échangés avec plaisir.

Pendant ce temps, l'association « Familles Rurales » organisait une brocante et un barbecue.



Les festivités ont repris l'après-midi



Certains visiteurs ont pu essayer à la discipline du tir à l'arc, grâce à la présence très appréciée de l'association de Nangis.

Les enfants ont eu le bonheur de faire une promenade à poney, encadrés avec professionnalisme par l'équipe du centre équestre des Vignes aux Bonshommes.

Les structures gonflables, sauts et embuscades dans le labyrinthe du laser game ont été le terrain de jeux des enfants.



Au fil de l'après-midi, vos nombreux dessins et mots ont permis la réalisation d'une fresque sur le thème de la solidarité.

Elle a été dévoilée, avec émotion, lors de la clôture de cette fête. Grâce à votre générosité, la somme de 1200 euros a pu être remise aux parents d'Ewen.





Nous remercions la commune de Fontenailles pour l'organisation de cette fête communale, dont une grande partie était dédiée à l'association de notre fils "Ewen, l'espoir d'une vie meilleure" ...

Nous remercions également la nounou de notre fils et son mari "Marie-Claire et Jean-Marc Braud" sans qui nous ne serions pas à ce niveau aujourd'hui et qui nous a amenés à faire de très belles rencontres !!

Grace à vous, à votre générosité, à votre soutien et à la solidarité qui s'est créée, qui nous a énormément touchés et émus, nous avons pu réserver le premier stage d'une semaine à Barcelone du lundi 16 février au vendredi 20 février dont Ewen bénéficiera de 4h de stage intensif le matin (9h - 13h).

La page Facebook que nous avons créée est visible par tous, même ceux qui ne sont pas inscrits car c'est public ! Il suffit juste de taper "Ewen, l'espoir d'une vie meilleure" dans Google. Vous aurez accès à la page et vous pourrez suivre l'actualité...

Encore mille merci !!!

Julie et Anthony (parents d'Ewen)



La bibliothèque

Nous vous rappelons qu'une bibliothèque est à votre disposition à Fontenailles. Elle se situe dans le bâtiment de gauche, dans la cour de l'école primaire, rue Maurice

Wanlin. N'hésitez pas à pousser la grille, elle reste ouverte à cette occasion.

Mmes CUFF, CHARLET et STENVOT vous accueillent, avec plaisir, le jeudi de 9h à 11h.

Il est à noter que les livres sont prêtés par la médiathèque de Seine-et-Marne et renouvelés une à deux fois par an. Donc vous y découvrirez des romans récents.

Cet espace, certes discret, mais aux étagères bien remplies, offre une diversité d'histoires et de découvertes pour tous les âges.

Ainsi, vous pourrez y trouver des livres jeunesse, des romans, des documentaires, des livres en gros caractères...

L'inscription est gratuite et ne nécessite aucun document particulier. Vous pouvez emprunter des livres pour une durée d'un mois.

Nous nous permettons de vous solliciter pour des dons de CD et DVD afin de diversifier les fonds de la bibliothèque. Vous pouvez déposer vos dons en mairie.

La lecture, au fil des mots, nous embarque dans de belles aventures ... A bientôt !

Les Ados

- ◆ A partir du samedi 27 septembre, la procédure pour la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes est lancée.
- ◆ La seconde réunion aura lieu le 11 octobre à 14h à la mairie. Les jeunes présenteront leurs projets de 14h à 15h, de 15h à 16 h, il y aura vote pour élire les membres du premier conseil municipal des jeunes.
- ◆ Nangis Lude et Geoffrey organisent **une soirée jeux « Halloween »** le 31 octobre à la salle des loisirs.

Les Dates à retenir

- ◆ **Atelier de cuisine** : Le samedi 18 octobre, le **CCAS organise un atelier cuisine** à la salle des loisirs à partir de 14h00 sur le thème des « Douceurs d'ailleurs ».
- ◆ Le prochain **conseil municipal** se déroulera le mardi 14 octobre à 20h30.
- ◆ **Le repas des Anciens**, offert par la mairie, aura lieu le dimanche 30 novembre à la salle des loisirs.
- ◆ **Le temps des contes** organisé par la Brie Nangissienne propose différentes dates :
 - Le 21 octobre à Clos Fontaine
 - Le 24 octobre à Vieux Champagne
 - Le 29 octobre à Fontains

Ces animations auront lieu à 18 h 00 pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.



Le CCAS vous informe...

« Vous êtes âgé(e) et vous avez besoin de médicaments. Vous ne pouvez pas vous déplacer et votre entourage n'est pas disponible. »

La pharmacie de l'Église à Nangis, 1 rue De Lattre de Tassigny propose la livraison gratuite à domicile. N'hésitez pas à la contacter au 01 64 08 00 90

Petite enfance/enfance

- **L'association FAMILLES RURALES** vous invite à participer au "relais bébé".

Il s'agit d'un accueil ouvert aux assistantes maternelles, ainsi qu'aux parents avec leur(s) enfant(s), âgés de 0 à 3 ans et de plus de 3 ans non scolarisés.

C'est un temps de rencontres et d'échanges, au cours duquel des activités sont proposées aux enfants.

Le "relais bébé" a lieu le mardi de 9h à 11h, à la salle des Loisirs de Fontenailles.

Vous pouvez contacter Mme DEDEREN (présidente) au 06.22.89.31.14 pour tout renseignement.

- **NANGISLUDE vous propose:**

- "**Ludibulle**" est un lieu d'accueil parent(s)/enfant(s), âgés de 0 à 3 ans et de plus de 3 ans non scolarisés.

La participation à cet atelier ne nécessite ni adhésion, ni inscription. Elle est gratuite et anonyme.

"Ludibulle" vous accueille les vendredis de 9h à 11h30 à la ludothèque (50 avenue Louis Braille à Nangis); et les mardis de 9h30 à 12h, en itinérance sur trois communes : La Chapelle Rablais, Rampillon et Clos Fontaine.

Planning:

07 et 28/10: La Chapelle Rablais	04/11: Clos Fontaine	02 et 23/12: Clos Fontaine
14/10: Clos Fontaine	18/11: Rampillon	09 et 30/12: Rampillon
21/10: Rampillon	25/11: La Chapelle Rablais	16/12: La Chapelle Rablais.

- "**Le café des parents**" est un temps d'accueil et d'échanges pour les parents sur des thèmes liés à la parentalité.

Il a lieu le dernier samedi du mois, de 10h à 12h, au centre social de Nangislude (18 promenade Ernest Chauvet à Nangis).

La participation est gratuite. Les inscriptions se font auprès de l'accueil au 09.54.05.49.88.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur "Ludibulle" et "Le café des parents", vous pouvez joindre Mme BOURLHONNE Katlheen au numéro de l'accueil.

Un peu d'histoire...

Le 13 juin 1940, un avion Breguet 693 s'est écrasé à Fontenailles lors de son retour de mission dans l'Est contre les forces allemandes.

L'accident a eu lieu plus précisément route de Saint-Ouen, près de Villefermoy. Se trouvait à bord de cet avion le Sergent-Chef Jean Paulin (pilote, 23 ans) et l'Adjudant Georges Morogé (mitrailleur, 26 ans). A cette date, les autorités françaises quittent Paris devant les bombardements et l'avancée de l'armée allemande.

Nous savons, d'un frère d'arme, que cet équipage du groupe d'assaut 1/54 était particulièrement confirmé. Cet appareil alors basé près de Chartres devait attaquer des chars et convois près de Montmirail. La cause de l'accident n'est pas certaine, mais la plus probable est qu'il a dû être causé par des tirs de la DCA allemande (la FlaK) ayant atteint l'avion.

Les corps ont été enterrés par des habitants à côté de l'avion détruit. Ils ont été transférés le jeudi 4 décembre 1941 au cimetière après une cérémonie religieuse à l'église. Ceci a été rendu possible grâce à l'implication des infirmières militaires, et plus particulièrement de Madame Germaine L'Herbier et de la Princesse Jérôme Murat, qui furent présentes à Fontenailles lors de cette cérémonie rassemblant de nombreux habitants du village et enfants des écoles. Ma grand-mère se souvenait avoir assisté à l'enterrement de ces deux aviateurs

Seule reste la tombe du mitrailleur Georges Morogé au cimetière de Fontenailles. La sépulture du pilote Jean Paulin a été transférée en Savoie à la demande de sa famille après-guerre

Cette tombe de Georges Morogé, quelque peu anonyme, a été restaurée par le Comité de Nangis du Souvenir Français début 2012, avec le soutien de la municipalité. Par ailleurs, une plaque en hommage à ces deux aviateurs « Morts pour la France » a été installée à l'entrée du cimetière.

Une cérémonie a été organisée le 24 mars 2012 afin de se recueillir sur la tombe rénovée de l'Adjudant Georges Morogé, de rendre hommage à ces deux aviateurs lors de l'inauguration de la plaque posée au cimetière et d'avoir une pensée pour le dévouement de Mesdames L'Herbier et Murat.

Un morceau du Breguet 693 est conservé en Mairie.

Hervé Wanlin



Nous souhaitons organiser à l'occasion du 11 novembre, une exposition sur Fontenailles et son histoire.

Si vous êtes en possession de photos, d'objets, de témoignages... et que vous souhaitez les partager, vous pouvez contacter la mairie.

Un grand soin sera apporté aux objets que vous nous confierez.

Le coin des associations

◆ **L'ASCLOF** organise **une randonnée dans le Montois** le samedi 11 octobre 2014 à partir de 8h00. Cette randonnée sera suivie **d'un déjeuner** au Relais des Sarrasins à Cessoy en Montois.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Pivert au 01 64 08 43 86

Mme Layreau au 01 64 08 06 84

◆ **L'école de musique De SI de LA** vous propose différentes activités musicales. Vous pouvez contacter Catherine au 06 52 30 48 25 ou au 03 25 46 56 02.

◆ **L'association Familles Rurales** a organisé une sortie à Nigloland le 21 septembre.



◆ **L'association Gymnastique Volontaire** va mettre en place un cours de « **gymnastique douce** » à partir du mois de novembre. Les jours et horaires ne sont pas encore déterminés. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mme Dormieux au 06 17 23 05 17.

◆ **L'association du Tir à l'Arc Nangissien** propose tous les vendredis des initiations et des perfectionnements au tir à l'arc de loisirs ou de compétition. Adresse mail : contact@tiralarcnangissien.fr